

Pôle cohésion sociale et santé
Direction jeunesse et solidarités
Rapporteur : Anne AMBROIS

CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°DEL2024_183
SÉANCE DU 26 JUIN 2024

**32 - PROJET URBAIN DE COHÉSION SOCIALE (PUCS)
APPEL À PROJETS 2024
3ÈME SESSION D'OCTROI DE SUBVENTIONS**

La Ville s'est engagée, depuis 2015, dans la mise en œuvre du Projet Urbain de Cohésion Sociale (PUCS). Ce projet politique est une initiative spécifique au territoire de Cherbourg-en-Cotentin par laquelle les élu·e·s avaient affirmé leur volonté d'œuvrer dans le sens de l'égalité et l'émancipation en faveur des habitant·e·s et des quartiers pour la durée du mandat 2014-2020.

Pour ce mandat, ce projet a pour objectifs :

- d'accompagner et soutenir des initiatives locales à destination et avec les habitants des quartiers prioritaires et les personnes en difficultés dans les différents thèmes de la cohésion sociale
- de compléter l'action municipale dans la mise en œuvre du projet urbain de cohésion sociale en permettant aux acteurs locaux de proposer, initier et expérimenter sur le territoire.

Cet appel à projets concerne toute action concourant à renforcer la cohésion sociale du territoire, dans toutes ses thématiques mais en portant une attention particulière sur l'emploi et la mise en réseau des acteurs locaux.

Les projets doivent respecter la philosophie du Projet Urbain de Cohésion Sociale notamment en termes de participation des habitants, d'ancrage territorial et de méthodologie.

Le conseil municipal est invité à autoriser le versement des subventions suivantes :

- 1 840 € à l'association La Polle et Horizons
- 4 000 € à l'Espace-Temps - FJT
- 5 000 € à l'association Manufacture circulaire du Cotentin
- 2 000 € à la Mutualité Française.

Les subventions seront imputées sur la ligne de crédit numéro 43330.

Vu l'avis favorable de la commission n° 3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 19h04		Nombre de votants : 53	
<u>Pour</u> : 50	<u>Contre</u> : 0	<u>Abstention</u> : 1 Bertrand LEFRANC	<u>NPPV</u> : 2 Anne AMBROIS Martine GRUNEWALD

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 26 juin 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :
Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 44
Date de la convocation et de son affichage : 14 juin 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le vingt-six juin à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 14 juin 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit – BERNARD Christian - BOUSSELMAME Noureddine – BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien - GENTILE Catherine (mandataire HÉBERT Dominique à son départ 18h18) – GRUNEWALD Martine - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 17h27) - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine (mandataire VARENNE Valérie à son départ 18h45) - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel – LAGALLARDE Quentin (mandataire LAINÉ Sylvie jusqu'à son arrivée 17h40) - LAINÉ Sylvie -- LEFAIX-VÉRON Odile (arrivée 17h29) – LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François (mandataire LEFRANC Bertrand pendant son absence de 17h52 à 19h17) - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert – LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARTIN Patrice - MORIN Daniel (arrivée 17h35) – MORIN Lucie (mandataire PERRIER Didier jusqu'à son arrivée 18h34) - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège (mandataire CATHERINE Arnaud jusqu'à son arrivée 18h09) – RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert pendant son absence de 18h44 à 19h55) - TARIN Sandrine (arrivée 19h27) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel – VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

BERHAULT Bernard a donné procuration à ROUELLÉ Maurice
BRANTONNE Pascal a donné procuration à PECORARO Yvonne
FRANÇOISE Bruno a donné procuration à BROQUAIRE Guy
HAMEL Estelle a donné procuration à DUVAL Karine
LE POITTEVIN Lydie a donné procuration à AMBROIS Anne
LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand
MARGUERITTE Camille a donné procuration à LEQUILBEC Frédéric
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
SAGET Eddy a donné procuration à HERY Sophie
SIMONIN Philippe a donné procuration à RONSIN Chantal

ABSENT

MARGUERITTE David

DÉPORT

Déport de ARRIVÉ Benoit pour la question 18
Déport de LEFRANC Bertrand pour la question 29

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérécourse citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le 02/07/2024

ID : 050-200056844-20240701-DEL2024_183-DE



Structure - contact	Projet - description	Public visé	Date de réalisation	Coût total			
<p>Association La Polle et Horizons</p> <p>« Redynamiser le quartier Les Fourches-Charcot Spanel via l'école »</p> <p>Renouvellement</p>	<p>Ces actions auront vocation à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - remettre l'école au cœur du quartier comme vecteur de lien social et de mieux vivre ensemble, - redynamiser l'école et l'intégrer au mieux à la vie du quartier en créant et développant des activités culturelles, - redonner une place aux familles au sein de l'école et du quartier, - promouvoir la laïcité et favoriser la relation parents/enseignants. <p>Toutes les actions sont ouvertes et accessibles à tout-e-s les habitant-e-s du quartier et en partenariat avec le centre social Flora Tristan.</p>	Familles du QPV	Année 2024	5 264 €	2 300 €	1 840 €	35 %
<p>Espace-temps (FJT)</p> <p>« Vers les métiers verts de demain »</p> <p>Renouvellement</p>	<p>Ce projet vise à favoriser l'attractivité pour les métiers verts et verdissants, renforcer les capacités de résilience des habitants, accompagner et associer les habitants dans le changement nécessaire que nous impose le dérèglement climatique, donner la parole aux habitants, mieux comprendre les opérations de renouvellement urbain, sensibiliser et peut-être faire émerger des vocations pour les métiers verts et verdissants.</p> <p>Actions menées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avril 2024 : 1ère fête de l'adaptation (quartier Charcot-Spanel), - Mai 2024 : intervention au collège les Provinces et 2ème fête de l'adaptation (quartier les Provinces), - Juin 2024 : atelier de sensibilisation, tenue d'un stand à la fête de quartier du quartier Maupas en prévision d'un atelier d'intelligence collective entre septembre et octobre. <p>Actions en direction des jeunes</p> <p>Des actions sont conduites auprès des publics qui seront directement affectés par les conséquences des changements climatiques en cours, c'est-à-dire les jeunes d'aujourd'hui. Le collège Le Ferronay et le collège des Provinces prennent donc une part active à la menée d'actions pour sensibiliser ces jeunes aux métiers en lien avec la thématique.</p>	Publics QPV	Année 2024	29 688 €	5 000 €	4 000 €	13,47 %

<p>Manufacture circulaire du Cotentin</p> <p>« Patchwork Urbain »</p> <p>Première demande</p>	<p>La Manufacture circulaire du Cotentin est une association dédiée à la mise à disposition d'équipements, de savoir-faire et d'idées dans le domaine du textile. L'association a la volonté de mixer les publics et de démocratiser l'upcycling, notamment en se spécialisant dans la transformation des bleus de travail. Le projet "Patchwork urbain" se constitue d'une dizaine de personnes issues des Quartiers Prioritaires de la Ville et de l'ESAM. Le groupe est accompagné par la Manufacture et ses partenaires pour agir comme facilitateurs et formateurs techniques mais ce sont les participants au projet qui définissent le thème, le contenu créatif, la répartition des tâches et l'événement de restitution des œuvres.</p> <p>Le déroulement du projet est divisé en trois phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découverte : le groupe a suivi différents ateliers créatifs pour découvrir plusieurs techniques, - Création : le groupe a choisi quelles œuvres elles créeront à partir des différentes techniques apprises ; la forme initiale du vêtement aura disparu pour laisser la place à une nouvelle création, - Diffusion : les participants ont décidé d'organiser une exposition ainsi qu'un vernissage qui pourra solliciter la participation d'autres partenaires. <p>Il est attendu un ensemble d'impacts cognitifs positifs pour les bénéficiaires du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la confiance en soi, - Amélioration de la capacité à travailler en équipe, - Meilleure capacité à trouver un consensus, - Développement de l'ouverture aux autres - Apprentissage de savoir-faire manuels et artisanaux, - Acquisition/Amélioration des compétences numériques d'une manière ludique : utilisation d'internet (phase de recherche), CAO (Création Assistée par Ordinateur avec la broderie numérique) et réseaux sociaux pour l'événementiel; - Acquisition/Valorisation des compétences liées au travail collectif, à la création d'un projet textile novateur, à l'organisation d'un événement. 	Public mixte et issus des QPV/QVA	Année 2024	18 536 €		5 000 €	26,97 %
<p>Mutualité française</p> <p>2 Parcours</p> <p>« Je prends soin de moi »</p> <p>Première demande</p>	<p>L'image de soi et l'estime de soi sont des composantes essentielles de notre santé mentale. Une faible estime de soi peut entraîner certains troubles. Suite à un échange avec les centre sociaux Flora Tristan et Françoise Giroud, il a été retenu comme prioritaire de travailler une action de prévention santé et notamment en santé mentale et bien-être.</p> <p>Deux parcours seront réalisés, un pour le centre social Flora Tristan et l'autre pour le centre social Françoise Giroud.</p> <p>Chaque parcours se compose de 6 séances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séance 1 : « café expression » avec pour thématique : « Comment 	Publics QPV	Deuxième semestre 2024	7 721 €		2 000 €	25,90 %

	<p>entretenir une estime de soi positive tout au long de sa vie ? »,</p> <ul style="list-style-type: none">- Séances 2 et 3 : deux séances pour prendre soin de soi en présence d'une socio-esthéticienne (apprendre à faire ses produits de soin soi-même, automassages, temps de parole sur la confiance en soi...),- Séance 4 : séance axée sur la valorisation de soi au moyen d'outils dédiés,- Séance 5 : atelier de socio-esthétique et bilan.						
--	---	--	--	--	--	--	--

Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le 02/07/2024

ID : 050-200056844-20240701-DEL2024_183-DE

